



Association des vérificateurs-trices des Juridictions Financières¹

Rapport moral année 2020

I. Un début d'année au ralenti...

Avec la crise sanitaire, les conditions de travail de l'année 2020 ont été difficiles pour bon nombre d'entre nous (généralisation du télétravail et échanges par visioconférence avec les équipes de contrôle, les collègues et la hiérarchie). Notre association n'y a pas échappé, ce qui a entraîné au cours du 1^{er} semestre une baisse de notre activité et aussi du nombre d'adhésions (29) par rapport à 2019 (51). L'année 2021 s'annonce plus « dynamique », avec 63 adhésions mi-avril.

Nous avons prévu de mener des actions pour améliorer la visibilité et le rôle des vérificateurs, renforcer les échanges entre collègues, organiser des ateliers pratiques sur des thèmes de contrôles ciblés, et développer la visibilité de l'association. Le calendrier s'est un peu décalé...

II. ...mais une fin d'année active

Dès la rentrée de septembre, l'association a repris ses activités en mettant les bouchées doubles. Deux temps forts : sa contribution au projet des JF 2025 et le sondage des collègues sur le rôle et la place des vérificateurs-trices au sein des équipes de contrôle.

1 / La contribution au projet JF 2025 : l'association a voulu être présente à ce rendez-vous. Le 13 octobre, elle a été auditionnée pour commenter devant le C10 (comité de concertation), suite à sa contribution écrite, ses constats et propositions sur l'élargissement de champ de compétences des CRTC, l'amélioration des productions, l'attente des citoyens ou les enjeux de responsabilité et de probité. Sur ce dernier thème, relatif à l'atelier « garantir les enjeux de responsabilité et les impératifs de probité », elle a également été sollicitée pour un échange le 19 octobre. Ces différentes rencontres ont été l'occasion de parler aussi de l'évolution de la fonction de vérificateur qui se dessine et les points d'attention sur les moyens et la conduite du changement (RH, management).

2/ La large consultation (160 vérificatrices et vérificateurs sondés) sur le rôle des vérificateurs-trices au sein des équipes de contrôle avec 71 réponses, soit un retour significatif de 44%. Le résultat de ce sondage, diffusé avec notre lettre d'information en janvier 2021 a aussi été diffusé à tous les présidents de CRTC, de chambres de la Cour et au Secrétariat général.

Il aura permis à beaucoup d'entre nous de s'exprimer, en particulier pour les collègues arrivés récemment, sur leur rôle et place au sein des équipes de contrôle. L'évolution de notre métier doit être mieux prise en compte, comme la reconnaissance de notre positionnement de vérificateur-trice. Il y a une attente forte pour moderniser les méthodes de travail et mieux échanger (développer des pôles des compétences, le tutorat et créer des réseaux)

¹ L'association a pour but de « mettre en œuvre toute action concourant à la promotion et à la valorisation de la fonction de vérificateur et de renforcer les liens professionnels entre ses membres » (article 2 des statuts).

Enfin, côté communication, nous avons mis à jour notre site internet <http://2ajf.jimdo.com/>. Avec la diffusion de lettres d'information (2/3 par an), ce sont nos moyens actuels de communication.

III. Les projets 2021

Notre feuille de route 2021 s'est donc naturellement inspirée de vos propositions :

1/ Continuer nos actions pour une meilleure reconnaissance de notre fonction et de notre positionnement. Nous allons être présents le plus possible pour la 2^{ème} phase des JF 2025, c'est un moment important à ne pas manquer. Nous avons déjà été sollicités pour échanger sur les besoins en formation des vérificateurs et sur notre perception du futur plan triennal.

2/ Développer les échanges entre collègues inter-chambres. Les premières réunions zoom ont déjà commencé avec des collègues de plusieurs CRTC et aussi à la Cour.

3/ Améliorer la communication externe. En janvier 2021 nous avons édité notre 13^{ème} lettre d'information. Elle a été transmise accompagnée de la synthèse de notre dernier sondage sur le rôle et la place des vérificateurs-trices au sein des équipes de contrôle à tous les présidents de chambre de la Cour et des CRTC, le SG, les SGA, les syndicats. Nous avons eu de bons retours.

Le 9 mars, nous avons écrit au Premier président, pour lui présenter les travaux de l'association et réitérer notre demande pour figurer sur l'intranet de la Cour. Un rendez-vous avec le Secrétariat général est prévu mi-mai. Nous espérons être entendus.

En conclusion

Nos actions 2020 nous ont encore fait gagner en légitimité auprès de nos collègues et de l'institution. Notre association est reconnue pour la qualité de ses contributions sur des sujets intéressant la place et le rôle des vérificateurs-trices. Reste désormais à obtenir plus de visibilité.

IV. Les remerciements

Je souhaite remercier l'ensemble des membres du Conseil d'administration et les collègues qui ont contribué aux récents travaux de l'association. J'adresse un remerciement particulier pour notre trésorière sortante, Catherine Posty, qui a changé d'activité professionnelle. C'est elle qui a tenu les comptes et la gestion des adhérents depuis la création de l'association en 2014. Catherine a participé activement aux activités du CA, fait vivre le site internet, et bien d'autres choses encore. Au nom de tous les membres du CA, je la remercie chaleureusement.

V. Mouvements au sein du conseil d'administration

Sur les 9 membres du précédent conseil d'administration, deux membres quittent le CA dont la trésorière (Catherine Posty) qui prendra d'autres fonctions au sein de la CRC IDF. En parallèle, le CA accueille trois nouveaux membres (un collègue de Bretagne, un collègue de la 3^{ème} chambre de la Cour et une collègue d'Ile de France). Vous aurez à vous prononcer sur leur candidature en complétant la feuille de vote de cette assemblée générale.

Noisiel, le 14 avril 2021

Le président,
Denis Poissonnet